



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2024-032

Séance du 14 juin 2024

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

DAEU : modifications des Modalités de Contrôle des Connaissances

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 14

Nombre de vote pour : 29

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote les modifications des modalités de contrôle des connaissances (MCC) du DAEU, qui sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Arras, le 14 juin 2024

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr

DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

Structure et modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2024/2025

Applicables à partir de la promotion de septembre 2024

Il est possible de préparer le DAEU sous 3 formes :

- en présentiel,
- en enseignement à distance (EAD) classique,
- en enseignement à distance (EAD) en Unité Pédagogique Régionale (UPR – public incarcéré).

Le diplôme est délivré après l'obtention de 4 Unités Capitalisables (UC).

Chaque forme a des modalités de contrôle des connaissances propres.

1) STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Conformément à l'arrêté du 3 août 1994 relatif au DAEU

a. Enseignements en présentiel et en EAD classique :

Avant d'entrer en formation, chaque stagiaire passe obligatoirement un test de positionnement en français et en anglais.

Ces tests permettent de positionner le stagiaire dans les niveaux des unités capitalisables 1 et 2 qui correspondent le mieux à son niveau initial (niveau 1 ou niveau 2).

Le stagiaire qui souhaite s'inscrire en DAEU B et intégrer directement le niveau 2 en mathématiques doit passer le test de positionnement en mathématiques.

DAEU A - Littéraire	
Unités Capitalisables	Matières et niveaux de validation
UC 1 (obligatoire)	Français niveau 2
UC 2 (obligatoire)	Anglais niveau 2
UC 3 (1 matière au choix)	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire - Problèmes du Monde Contemporain - Droit - Economie - Géographie - Philosophie - Mathématiques niveau 1

UC 4 (1 matière au choix)	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire - Problèmes du Monde Contemporain - Droit - Economie - Géographie - Philosophie - Mathématiques niveau I
-------------------------------------	---

Remarque : il n'est pas possible de prendre la même matière en UC3 et en UC 4

DAEU B – Scientifique	
Unités Capitalisables	Matière et niveau de validation
UC 1 (obligatoire)	Français niveau 2
UC 2 (obligatoire)	Mathématiques niveau 2
UC 3 (1 matière au choix)	<ul style="list-style-type: none"> - Biologie niveau 2 - Chimie niveau 2 - Physique niveau 2 - Mathématiques approfondies * - Anglais niveau 2 *
UC 4 (1 matière au choix)	<ul style="list-style-type: none"> - Biologie niveau I - Chimie niveau I - Physique niveau I - Mathématiques approfondies - Anglais niveau 2

Remarque : il n'est pas possible de prendre la même matière en UC3 et en UC 4

* ces matières peuvent être suivies en UC 3 si et seulement si l'autre matière est également choisie en UC 4

Les stagiaires peuvent effectuer un stage optionnel de découverte dans le cadre du DAEU.

b. Enseignements en EAD UPR :

Chaque stagiaire est positionné à son entrée en formation en français, anglais et mathématiques.

Ce positionnement détermine son plan de formation.

Les stagiaires en UPR ne peuvent s'inscrire qu'à 2 UC maximum par session.

DAEU A - Littéraire	
Unités Capitalisables	Matières et niveaux de validation
UC 1 (obligatoire)	Français niveau 10
UC 2 (obligatoire)	Anglais niveau 10
UC 3 (1 matière au choix)	- Histoire - Problèmes du Monde Contemporain - Droit - Economie - Philosophie - Mathématiques 9
UC 4 (1 matière au choix)	- Histoire - Problèmes du Monde Contemporain - Droit - Economie - Philosophie - Mathématiques 9

Il n'est pas possible de préparer la même matière en UC 3 et UC 4

DAEU B – Scientifique	
Unités Capitalisables	Matières et niveaux de validation
UC 1 (obligatoire)	Français niveau 10
UC 2 (obligatoire)	Mathématiques niveau 10
UC 3 (1 matière au choix)	- Biologie niveau 10 - Chimie niveau 10 - Physique niveau 10
UC 4 (1 matière au choix)	- Biologie niveau 9 - Chimie niveau 9 - Physique niveau 9 - Mathématiques approfondies - Anglais niveau 10

Il n'est pas possible de préparer la même matière en UC 3 et UC 4

Remarque : les niveaux 9 du DAEU en UPR correspondent aux niveaux 1 du DAEU en présentiel / EAD classique et les niveaux 10 au niveaux 2.

La terminologie diffère en raison du partenariat avec les UPR.

2) VOLUMES HORAIRES

Matières DAEU	Volumes Horaires
Français niveau 1 (<i>ou 9 en UPR</i>)	60
Français niveau 2 (<i>ou 10 en UPR</i>)	70
Anglais niveau 1 (<i>ou 9</i>)	70
Anglais niveau 2 (<i>ou 10</i>)	70
Mathématiques niveau 1 (<i>ou 9</i>)	60
Mathématiques niveau 2 (<i>ou 10</i>)	80
Histoire	60
Problèmes du Monde Contemporain (PMC)	60
Droit	60
Philosophie	60
Géographie	60
Economie	60
Biologie niveau 1 (<i>ou 9</i>)	60
Biologie niveau 2 (<i>ou 10</i>)	60
Chimie niveau 1 (<i>ou 9</i>)	60
Chimie niveau 2 (<i>ou 10</i>)	60
Physique niveau 1 (<i>ou 9</i>)	60
Physique niveau 2 (<i>ou 10</i>)	60
Mathématiques approfondies	60

3) MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Cf. MCC détaillées (annexe)

a. Enseignements en présentiel et en EAD classique

Le DAEU s'obtient par capitalisation des 4 UC. Il n'y a pas de compensation de notes entre les UC.

Pour être admis à l'examen, il faut obtenir une note au moins égale à 10/20 à chacune des UC.

Le candidat gardera à sa réinscription le bénéfice des unités dans lesquelles il a obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20.

Chaque UC est affectée d'un coefficient 1.

Une note supplémentaire est attribuée aux stagiaires en présentiel dans le cadre du Parcours Autonomie Culture Citoyenneté Travail (PACCT) qu'ils suivent. Elle fait l'objet d'un bonus éventuel permettant d'augmenter la moyenne au diplôme le cas échéant.

Lorsque les 4 UC sont validées, une moyenne est calculée (tenant compte du bonus éventuel) pour déterminer la mention au diplôme.

- De 10 à 11.99 : passable
- De 12 à 13.99 : assez bien
- De 14 à 15.99 : bien
- De 16 à 20 : très bien

Le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les candidats, en prenant en compte tous les éléments nécessaires (travail personnel, participation, projet, etc.).

Si le stagiaire n'a pas validé une unité à quelques dixièmes de points, le jury peut décider de lui faire passer une épreuve de contrôle supplémentaire. Ce contrôle est une épreuve de rattrapage ne pouvant donner lieu qu'à la note de 10/20 à l'UC concernée en cas de réussite. Le stagiaire est convoqué dans les 15 jours qui suivent la date du jury. L'absence à cette épreuve entraîne le résultat «non reçu(e)» à l'unité concernée.

Remarque : Si un stagiaire est absent à un contrôle terminal pour raison médicale justifiée, le jury peut décider d'une épreuve de rattrapage notée entre 0 et 20. La note obtenue à cette épreuve de rattrapage devient la note de contrôle terminal de l'unité concernée.

b. Enseignements en EAD UPR

Le DAEU s'obtient par capitalisation des 4 UC. Il n'y a pas compensation des notes entre les UC.

Pour être admis à l'examen, il faut obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des UC.

Chaque UC est affectée du coefficient 1.

Lorsque les quatre UC sont validées, une moyenne est calculée pour déterminer la mention au diplôme.

- De 10 à 11.99 : passable
- De 12 à 13.99 : assez bien
- De 14 à 15.99 : bien
- De 16 à 20 : très bien

Le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les candidats, en prenant en compte tous les éléments nécessaires (travail personnel, participation, projet, etc.). Le jury peut, si nécessaire

décider d'une épreuve de contrôle supplémentaire. Ce contrôle est une épreuve de rattrapage ne pouvant donner lieu qu'à la note de 10/20 à l'UC concernée en cas de réussite. Le stagiaire est convoqué dans les 15 jours qui suivent la date du jury. L'absence à cette épreuve entraîne le résultat «non reçu(e) » à l'unité concernée.

Remarque : Si un stagiaire est absent à un contrôle terminal pour raison médicale et/ou carcérale justifiée, le jury peut décider d'une épreuve de rattrapage notée entre 0 et 20. La note obtenue à cette épreuve de rattrapage devient la note de contrôle terminal de l'unité concernée.

ANNEXE MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2024/2025 - applicables à partir de la promotion de septembre 2024

DAEU EN PRESENTIEL

Matières	Nombre minimum de devoirs de contrôle continu	Coefficient de chaque devoir	Nature (si précision)	Comptant pour % de la note globale	Nombre d'épreuves terminales	Coefficient de chaque devoir	Nature (si besoin)	Comptant pour ..% de la note globale
Français 1	3	1	dont 1 exposé	100%				
Anglais 1 (niv. A2 du CECRL)	4	1		100%				
Mathématiques 1	3	1		100%				
Physique 1	4	1		100%				
Chimie 1	4	1		100%				
Biologie 1	4	1		100%				
Français 2	3	1	*	70%	1	1	Ecrit	30%
Anglais 2 (niv. B1 du CECRL)	5	1	* Dont 1 exposé individuel obligatoire	70%	1	1	Oral	30%
Mathématiques 2	3	1	*	70%	1	1	Ecrit	30%
Histoire	4	1		50%	1	1	Ecrit	50%
PMC	4	1		50%	1	1	Ecrit	50%
Géographie	4	1		50%	1	1	Ecrit	50%
Droit	3	1		50%	1	1	Ecrit	50%
Economie	3	1		50%	1	1	Ecrit	50%
Philosophie	4	1		50%	1	1	Ecrit	50%
Physique 2	4	1	*	100%				
Chimie 2	4	1	*	100%				
Biologie 2	4	1	*	100%				

* La moyenne obtenue en niveau 1 sera considérée comme un premier contrôle continu supplémentaire du module de niveau 2

Remarques :

- **BONUS PACCT**. Dans le cadre du Parcours Autonomie, Culture, Citoyenneté, Travail (PACCT) proposé aux stagiaires en parallèle des Unités Capitalisables, une note supplémentaire est attribuée aux stagiaires. Les points supérieurs à 10/20 sont retenus pour le calcul du bonus. Le taux maximal de bonus est de 5%. Le taux de bonus est fonction de la note attribuée au PACCT. Il est calculé suivant la formule suivante :

Taux de bonus = $((\text{Note PACCT} - 10)/10) * (5/100)$

La moyenne bonifiée est égale à la moyenne générale du stagiaire * (1+taux bonus)

- un **STAGE** optionnel de découverte peut être effectué par les stagiaires. Il ne donne pas lieu à notation

ANNEXE MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2024/2025 - applicables à partir de la promotion de septembre 2024

DAEU EN EAD CLASSIQUE

Matières	Nombre minimum de devoirs de contrôle continu	Coefficient de chaque devoir	Nature (si précision)	Comptant pour % de la note globale	Nombre d'épreuves terminales	Coefficient de chaque devoir	Nature (si besoin)	Comptant pour ..% de la note globale
Français 1	2	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
Anglais 1 (niv. A2 du CECRL)					1	1	Ecrit	100%
Mathématiques 1	12	10 QCM (25% CC) + 2 Devoirs (75% CC)	10 QCM + 2 devoirs écrits déposés sur Moodle	0% à 30% *	1	1	Ecrit	70% à 100% *
Physique 1					1	1	Ecrit	100
Chimie 1					1	1	Ecrit	100
Biologie 1					1	1	Ecrit	100
Français 2	3	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
Anglais 2 (niv. B1 du CECRL)					1	1	Oral	100%
Mathématiques 2	12	10 QCM (25% CC) + 2 Devoirs (75% CC)	10 QCM + 2 devoirs écrits déposés sur Moodle	0% à 30% *	1	1	Ecrit	70% à 100% *
Histoire	2	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
PMC	2	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
Géographie	2	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
Droit					1	1	Ecrit	100%
Economie					1	1	Ecrit	100%
Philosophie	3	1		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *
Physique 2					1	1	Ecrit	100%
Chimie 2					1	1	Ecrit	100%
Biologie 2					1	1	Ecrit	100%
Mathématiques approfondies	11	9 QCM (25% CC) + 2 Devoirs (75% CC)		0% à 30% *	1	1	Ecrit	100% à 70 % *

* La note moyenne de contrôle continu compte pour 30% de la moyenne générale de l'UC si et seulement si elle est supérieure à la note obtenue à l'épreuve terminale

Remarque : un stage optionnel de découverte peut être effectué par les stagiaires. Il ne donne pas lieu à notation

FCU Artois - CFVU du 14/06/2024

ANNEXE MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2024/2025 - applicables à partir de la promotion de septembre 2024

DAEU EN UPR

Matières	Nombre de devoirs du contrôle continu	Coefficient de chaque devoir	Nature (si précision)	Comptant pour ... de la note globale	Nombre d'épreuves terminales	Coefficient de chaque devoir	Nature (si précision)	Comptant pour ... de la note globale
Français 9	3	1	-	100%				
Français 10	3	1	-	70%	1	1	-	30%
Mathématiques 9	2 DS et 10 QCM	1 DS : 37,5% 1 QCM : 2,5%	-	100%				
Mathématiques 10	2 DS et 10 QCM	1 DS : 37,5% 1 QCM : 2,5%	-	70%	1	1	-	30%
Mathématiques 11	3 DS et 9 QCM	1 DS : 25% 1 QCM : 2,78%	-	100%				
Anglais 9 (niv. A2 du CECRL*)	2	1		100%				
Anglais 10 (niv. B1 du CECRL*)	2	1		50%	2	1	1 épreuve écrite	50%
Histoire	3	1	-	100%				
PMC	3	1	-	100%				
Droit	1	1	-	50%	1	1	-	50%
Economie	1	1	-	50%	1	1	-	50%
Philosophie	3	1	-	100%				
Chimie 9	2	1	-	100%				
Chimie 10	2	1	-	100%				
Physique 9	2	1	-	100%				
Physique 10	2	1	-	100%				
Biologie BCM **	3	0,5*CC1 / 1*CC2 / 1*CC3	-	100%				
Biologie BFO **	3	0,5*CC1 / 1*CC2 / 1*CC3	-	100%				

* CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

** BCM : Biologie Cellulaire et Moléculaire / BFO: Biologie du Fonctionnement de l'Organisme

FCU Artois - CFVU du 14/06/24

Remarque : le DAEU UPR compte 12 phases de travail